

**Monsieur le Premier Président ,
Monsieur le Procureur Général,
Mesdames ,Messieurs,**

**Il est des traditions, modernes ,
ainsi l'audience solennelle d'installation de magistrats
nouvellement nommés au Tribunal de Grande Instance de
Châteauroux pour traditionnelle qu'elle soit, n'en répond pas moins
à la légitime préoccupation moderne de transparence ;**

**La justice se rend publiquement et il est dès lors bien naturel
que les magistrats soient ainsi présentés au ressort dans lequel ils
vont exercer ;**

**Il est exceptionnel que soient installés simultanément le
Président de la Juridiction et le Procureur près le Tribunal et il est
rassurant de considérer qu'il y a là comme un signe, celui de l'unité
du corps des magistrats.**

Evidemment , les arrivées succèdent aux départs ,

**Départ de Monsieur le Président NÉGRON pour lequel je
m'en rapporte... les magistrats du Parquet s'associant par avance
aux éloges, que son action à la tête de ce tribunal et sa si naturelle
attention à tous, ne peuvent manquer de lui valoir,**

**tout comme l'ensemble du Parquet s'associe par avance aux
voeux de bienvenue de Monsieur le Président PUEL, appelé à la tête
de cette juridiction ;**

**Départ, de Monsieur le Procureur VALLEIX promu Avocat
Général près la Cour d'Appel de Montpellier :**

Le Procureur Valleix a illustré et porté au plus haut ,au cours de ses huit années à la tête du Parquet de Châteauroux, le triple objectif

- de ne pas laisser d'actes de délinquance sans réponse judiciaire,**
- de conduire une politique de prévention de la délinquance et de la récidive, par la diversité des réponses judiciaires mises en place via les procédures alternatives aux poursuites ,**
- et souci d'organiser la prise en charge et la sauvegarde des droits des victimes ;**

POUR CE FAIRE , le Procureur Valleix a inlassablement , méthodiquement et de façon inspirée su adapter au ressort les nombreuses réformes et relayer par son action quotidienne les préoccupations des justiciables de l'Indre :

ainsi, la seule énumération des conventions et protocoles signés, montre que le Procureur Valleix a su immerger le Parquet dans la société civile, afin de mettre en place d'indispensables partenariats contribuant à la réussite de ses objectifs :

-février 2001 ,convention tripartite avec la Préfecture et l'association nationale de prévention en alcoologie et addictologie, actualisée en mai 2007

-fin 2001 mise en oeuvre de la procédure de la composition pénale avec la mise en place des délégués du Procureur,

- fin 2003,convention relative aux chiens dangereux avec la société protectrice des animaux de l'Indre ,

- mai 2005 convention relative à l'accompagnement et au suivi des victimes de violences reçues à l'unité d'accueil médico judiciaire, avec le Centre Hospitalier de Châteauroux et l'Adavim association d'aide aux victimes ,

- novembre 2005, convention pour la prise en charge des auteurs de violences intra familiales avec Soldarité Accueil et le Centre d'information sur le Droit des femmes et des familles ,

-mai 2006, protocole de coopération interservices en vue d'optimiser les procédures d'éloignement des étrangers frappés d'expulsion,

-octobre 2006,convention avec le Trésorier Payeur général pour le paiement des amendes ,

-janvier 2007, participation au protocole départemental de développement de la médiation familiale.

- mars 2008,convention relative à la mise en place d'un stage de sensibilisation à l'hygiène alimentaire comme mesure alternative aux poursuites avec la chambre des métiers, la direction des services vétérinaires ,et la direction des services de la répression des fraudes ,

-en mai 2008,convention de coopération portant sur le traitement des infractions pénales dans le domaine des milieux aquatiques ,avec la Préfecture et l'office national de l'eau,

- enfin ,en avril et mai 2008,protocole relatif à la mise en place dans l'Indre du placement sous surveillance électronique et surveillance électronique mobile , avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation et le directeur du centre pénitentiaire ,

il fallait du souffle ,mais en sportif accompli qui , à plusieurs reprises, a accompagné en vélo ou course à pieds , des détenus associés aux manifestations du Téléthon , le Procureur Valleix n'en a pas manqué ;

Je ne serais pas complète si je n'évoquais pas le Procureur Valleix ,chef de Parquet ,reconnu et estimé par l'ensemble des

magistrats du Parquet ayant travaillé sous son autorité, pour ses qualités d'écoute , d'organisateur, sachant impulser la réflexion en groupe au sein du Parquet ,et par une approche des problèmes, révélant une grande humanité.

Qu'il soit ici assuré que les jeunes magistrats et moins jeune du Parquet, ont toujours été conscients, au fil des années , de leur chance de travailler à ses côtés.

Monsieur Christian MERCURI promu Procureur de la République près le Tribunal de grande Instance de Châteauroux à 53 ans ,est marié et père de deux enfants.

- Fils d'officier de gendarmerie, vos origines familiales se partagent entre la Corse et l'Auvergne ;

Officier de réserve opérationnelle à l'Etat Major de Dijon, auditeur à l'institut des hautes études de la défense nationale mais aussi chevalier des côteaux du gênois et bailli de Pouilly, vous êtes issu de la promotion 1980 de l'école nationale de la magistrature ;

Ayant résolument fait choix d'une carrière au Parquet vous avez été nommé,

- en 1982,substitut à Moulins, avant de devenir Procureur de la république à Lons le Saunier dès 1989 ;

- Trois ans plus tard vous êtes nommé Procureur de la République à Moulins dont vous repartirez en 2002 ,pour devenir Vice Procureur à Nevers dont vous arrivez précédé d'une réputation flatteuse tant au plan professionnel que sur celui des relations humaines.

Vous avez donc déjà exercé à deux reprises des postes de

responsabilité , avec pour le second la délicate responsabilité de la gestion judiciaire de la Centrale de sécurité de Moulins ;

Votre promotion au poste de Procureur de la République près le TGI de Châteauroux traduit la reconnaissance des qualités dont vous avez su faire preuve ,et votre affectation dans le Berry satisfait votre affection toute particulière pour le Centre de la France ;

Devenu Néo indrien ,je ne doute pas que ce poste réponde à vos attentes professionnelles ,en tout état de cause soyez assuré de trouver à vos côtés une équipe de magistrats disponibles et loyaux .

Marina GRELET, Anissa JALADE et François ANTONA ont rejoint à leur sortie de l'école nationale de la magistrature respectivement l'Application des Peines et ce Parquet en qualité de substitués : je sais Monsieur le Président , Monsieur le Procureur que vous vous attacherez à les présenter mais qu'il me soit permis de leur souhaiter à tous trois, de trouver, dans ce Berry si bien nommé " terre des harmonies", et au sein de cette juridiction active et sereine toutes les satisfactions professionnelles qu'ils espèrent.

J'AI L'HONNEUR DE REQUERIR QU'IL PLAISE AU TRIBUNAL ,

- FAIRE DONNER LECTURE par Madame la directrice de greffe des décrets de nomination de:

-Monsieur Xavier PUEL Président du Tribunal de Grande Instance,

-Monsieur C hristian MERCURI Procureur de la République ,

-Madame Marina GRELET Juge,

- Madame Anissa JALADE,substituée,

-Monsieur François ANTONA, substitut

- DECLARER :**
- Mr Puel,**
 - Mr Mercuri,**
 - Mme Grelet,**
 - Mme Jalade,**
 - Mr Antona,**

- INSTALLES DANS LEURS FONCTIONS,

-ME DONNER ACTE DE MES REQUISITIONS,

-ET DIRE QUE DU TOUT IL SERA DRESSE PROCES VERBAL.